

DEMI-JOURNEE D'INFORMATION / DEBAT SUR LA FISCALITE DES ENTREPRISES CULTURELLES : 14 mai 2009

La **NACRe** (*Nouvelle Agence Culturelle Régionale Rhône-Alpes*) a organisé une demi-journée d'information / débat sur la fiscalité des entreprises culturelles du 14 mai 2009.

Programme :

Rappel des critères fiscaux permettant de déterminer le régime fiscal des associations culturelles

La question de la TVA sur les subventions : typologie des subventions et position de l'administration

Incidence de la TVA sur le droit à déduction

Incidence des subventions sur le calcul de la taxe sur les salaires

Les contentieux en cours, en région et au plan national

Les démarches entreprises par la profession et les syndicats professionnels

Intervenants :

David Berthelot, Coordinateur du pôle Conseil et appui aux entreprises culturelles de la Nacre, présentera une synthèse de la réglementation fiscale sur ces questions de subventions, de TVA et de taxe sur les salaires.

Patrick Giraud, directeur délégué du Grame, Centre national de création musicale, nous fera part des résultats des contrôles fiscaux opérés au sein de sa structure et des suites que le Grame entend donner à ces procédures.

Antoine Manoglou, directeur administratif du Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape - Compagnie Maguy Marin, nous fera part des démarches entreprises par la profession, notamment par le Syndeac, auprès des ministères concernés.